

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SELLE CRAONNAISE
Séance n°2 du 21 février 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Jean-Luc COUTARD, Lionel MOAL, Helen BARVILLE, Séverine DERVAL, Emmanuel DAVID, Jacky LEPAGE.

Excusée : Olivier DERSOIR, Sylvie BELLANGER, Céline LEMOINE.

Absents : Jean-Marcel LECOMTE, Diego LARDEUX, Freddy HERBERT.

Secrétaire de séance : Lionel MOAL.

COMPTE-RENDU DU 17 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2019.

1) SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

La commission « Finances », réunie le 12 février dernier, a étudié les demandes de subvention sollicitées par les associations. Voici leurs propositions :

Associations communales

Association des Parents d'Elèves	220,00 €
Ecole publique	370,00 €
Etang du Lavoir	200,00 €
Football Club	2 000,00 €
Groupement protection cultures	0,00 €
Gym Selloise	500,00 €
Association AAA (défi des 37)	200,00 €
Société de Pêche Niaffles/La Selle	100,00 €
Ombres et lumières	0,00 €
Tennis de table	1 000,00 €
Tous en Selle	500,00 €

Intercommunales/Cantoniales

Comice et son comité	40,00 €
----------------------	---------

Autres

Chambre de métiers et de l'artisanat	50,00 €
Fondation du patrimoine	75,00 €
MFR de Chalennes	50,00 €
MFR de Port Brilllet	300,00 €
Synergie	300,00 €
SPA	321,75 €
CAUE 53	68,60 €
AMF 53	Selon demande
TOTAL	6 295,35 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

- Vote les subventions et cotisations de 2019 telles que présentées ci-dessus.

2) BILAN FINANCIER 2018 – DOB 2019

a) Bilan financier 2018

Le bilan n'est pas encore finalisé, par conséquent, les montants ci-dessous sont susceptibles d'évoluer mais pas de manière exceptionnelle.

Dépenses investissement	189 653,51 €	Dépenses fonctionnement	667 066,94 €
Recettes investissement	237 725,59 €	Recettes fonctionnement	810 130,62 €
Solde investissement	+ 48 072,08 €	Solde fonctionnement	+ 143 063,68 €
Total : + 191 135,76 €			

Rappel : reports votés le 17/01/19 (RAR) : 78 801,55 €

b) Débat d'orientation budgétaire 2019

Dépenses et recettes courantes annuelles déjà prévues.

INVESTISSEMENT	MONTANT	FONCTIONNEMENT	MONTANT
Report solde N-1	0 €	Charges générales	-241 350,00 €
Emprunts	- 75 011,74 €	Charges personnel	-285 025,00 €
RAR 2018	- 78 801,55 €	Autres charges, amortissements	-111 604,16 €
		Intérêts d'emprunts	- 15 211,53 €
Total Dépenses Investissement	- 153 813,29 €	Total Dépenses Fonctionnement	-653 190,69 €
Excédent investissement n-1	48 072,08 €	Impôts et taxes	406 149,00 €
FCTVA 2017	26 000,00 €	Dotations Etat	193 222,00 €
Subventions cantine, rte Ponceau	23 445,99 €	Loyers, produits des services	87 826,33 €
Amortissements	32 904,16 €	Rbst charges personnel, divers	12 500,00 €
Talbottière	14 995,88 €	Excédent fonctionnement n-1	143 063,68 €
Total Recettes Investissement	145 418,11 €	Total Recettes Fonctionnement	842 761,01 €
Solde Investissement	- 8 395,18 €	Solde Fonctionnement	189 570,32 €
Solde à répartir en investissement : + 181 175,14 €			

Voici la liste des investissements proposés par la commission « Finances » pour 2019 :

Contrat logiciels Mairie	3 000,00 €
Achat terrain Lepage	4 000,00 €
Achat camion	12 000,00 €
Maîtrise d'œuvre PLU	2 500,00 €
Création d'un jardin du souvenir	2 500,00 €
Peinture porte et rampe église	2 000,00 €
Panneaux de signalisation	1 000,00 €
Rampe Salle Pauline d'Armaillé	3 000,00 €
Chaises surélevées cantine	800,00 €
Mise aux normes aires de jeux	5 000,00 €
Plaques phoniques Pavillon du Cèdre	2 000,00 €
Réfection 1/3 voiries bourg	10 000,00 €
Sentier route de Niaflès	16 000,00 €
Travaux route du Ponceau (complément RAR)	20 000,00 €
Maîtrise d'œuvre travaux routes	2 000,00 €
Agrandissement Salle Doisneau-Lamy	13 375,14 €
Matériel informatique école	2 000,00 €
Maîtrise d'œuvre nouvelle école	15 000,00 €
Construction d'une nouvelle école	65 000,00 €
	181 175,14 €

Le budget sera présenté et voté lors de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2019.

3) **OUVERTURE DE CREDITS**

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour l'ouverture de crédits au budget 2019 pour l'investissement ci-dessous :

- Au compte 2033 de l'opération 195 pour un montant de 606,72 €, suivant la facture n°2581259 de MEDIALEX pour la parution dans la presse de l'appel d'offres de la maîtrise d'œuvre de la nouvelle école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- *Accepte l'ouverture de crédits telle que présentée ci-dessus.*

4) **ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIEN**

Le 13 décembre 2018, le Conseil Municipal avait émis un avis favorable concernant le projet de parc éolien de la Grande Lande dans le cadre de l'enquête publique qui était alors en cours d'instruction.

Hors, l'arrêté préfectoral du 05/11/2018, prescrivant l'ouverture de cette enquête publique a été abrogé pour en prescrire l'ouverture d'une nouvelle.

En effet, un incident dans la procédure de parution dans la presse a été relevé et, afin de lever tout risque juridique, il convient de refaire cette étape de la procédure.

Une nouvelle enquête publique sur le même projet se déroule donc depuis le 12 février jusqu'au 26 mars 2019.

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que la société Grande Lande Energies a pour projet d'implanter et d'exploiter un parc éolien sur les communes de Saint Michel de la Roë et La Selle Craonnaise. Le dossier de demande d'autorisation unique a été déposé le 26/12/2018 auprès de la préfecture de Mayenne.

Une note explicative de synthèse avait été adressée à chaque conseiller avec la convocation à la réunion du mois de décembre. Dans ce cadre, les conseillers municipaux sont invités à se prononcer à nouveau sur ce projet de parc éolien de la Grande Lande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- *Emet un avis favorable au projet éolien de Grande Lande dans le cadre de l'enquête publique en cours.*

5) **RAPPORT DES COMMISSIONS**

a) Scolaire, Périscolaire :

- Appel d'offres diffusé sur le site « mayennemarchespublics.fr » depuis le 30/01 et dans 5 départements du Ouest-France depuis le 31/01. (46 dossiers retirés sur le site Internet au 19/02).

b) Bâtiments :

- Contrôle des buts et aires de jeux : travaux en cours (réfection des cabanes de jeux).
- Contrôle des extincteurs, installations électriques et blocs de secours : des remplacements à prévoir.

c) Social, sport, culture, animations, communication :

- Argent de poche 2019 : 1^{ère} réunion avec les jeunes fixée le 23 février.
- Réunion CCAS pour budget à prévoir début avril.

d) Finances, urbanisme, voiries, espaces verts :

- Espaces verts : tailles à réaliser sur plusieurs secteurs de la commune.
- Proposition de marquages au sol et pose de jardinière de fleurs pour empêcher les stationnements sur les trottoirs rue des Etangs.

6) **DIVERS**

⇒ Recensement de la population : terminé le 16/02/2019. Chiffres établis par nos soins en attente de vérification par l'INSEE :

- Population municipale = 807 + 102 (St Amadour + les Charmilles) = 909
- Population comptée à part = 35 (ex : étudiants en cité universitaire)
- Population totale = **944**

Les chiffres nous montrent une baisse de la population (2014 : 957 – 2009 : 951).

- ⇒ Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le jeudi 28 mars 2019.
⇒ A noter : élections européennes le dimanche 26 mai 2019.

Fin de séance à 22h30

Joseph JUGÉ	Jean-Luc COUTARD	Olivier DERSOIR (Excusé)
Lionel MOAL	Helen BARVILLE	Diego LARDEUX (Absent)
Emmanuel DAVID	Jacky LEPAGE	Freddy HERBERT (Absent)
Séverine DERVAL	Céline LEMOINE (Excusée)	Sylvie BELLANGER (Excusée)
Jean-Marcel LECOMTE (Absent)		